

L'intendant Poivre à M. Crémont, ordonnateur à l'île Bourbon

Le 6 avril 1772

Un document des Archives départementales de la Réunion, dossier 12C

A l'Isle de France, le 6 avril 1772

Il y a longtemps, Mon cher Ordonnateur, que je n'ai pas de vos nouvelles, vous m'en avez donné très peu par *le Dragon* qui est arrivé ici trois ou quatre jours après l'ouragan. Nous craignons que vous ne l'ayez éprouvé comme nous. Nous allons vous expédier la corvette *l'Etoile du Matin* sous deux ou trois jours.

Nous avons déjà renvoyé le régiment de Clare sur *le Mars, la Fortune, le Citoyen et la Thétis*. Celui de Royal Comtois commence à défiler aujourd'hui, et dans la semaine il y aura 13 compagnies de ce régiment à la voile. Les cinq autres seront expédiées la semaine suivante, quoiqu'un peu tard. Mais je pense que ce sera avoir fait tout ce qu'il a été possible de faire que d'avoir renvoyé en France les trois bataillons dans l'espace d'un mois et demi. En considérant que le 1^{er} mars tous les vaisseaux du port étaient au plain¹, et que l'ouragan ne nous avait laissé, pour ainsi dire, aucun moyen pour les relever et les armer, toutes nos petites embarcations étant perdues.

Les deux vaisseaux de Chines surchargés de passagers russes n'ont pas pu prendre aucune de nos compagnies, il en a été de même du *Duc de la Vrillière* venant de Bengale. Ces trois bâtiments ne nous ont débarrassés que de quelques passagers à la table.

La Fortune commandée par M. de Kerguelen porte en France la grande nouvelle de la découverte du continent austral à peu de distance de nous, on peut y aller dans 20 jours et en revenir de même, et ce qu'il y a d'heureux dans cette découverte, c'est que la vraie saison pour y aller est celle où nous ne savons que faire de nos bâtiments dans ce pays-ci. La mission de M. Kerguelen eut pu être mieux faite qu'elle ne l'a été, il n'a suivi qu'une partie de nos conventions avec lui, il n'a fait que voir la terre, et une très grande terre, puis il est revenu sans y descendre, abandonnant la flûte *le Gros Ventre* et une magnifique chaloupe que je lui avais donnée pour son opération. J'espère que M. de St Allouarn qui commande *le Gros Ventre* nous apportera des connaissances détaillées de la nouvelle découverte.

Je vous enverrai par M. de La Biollière un titre que m'avait remis M. de Verdière pour la sûreté de la somme qu'il devait à M. Rose, et que je n'ai accepté que sur la parole de M. Rose qui me l'a assuré bon, et à qui il appartient réellement, puisque je ne vous ai prié de lui avancer 20 mille livres que sur ce titre et sur ce qu'il m'a dit être pressé d'avoir cette somme en lettres de change. Le titre ne porte que 19 mille et quelques cents livres, M. de Verdière a payé ici le reste à la Caisse, à la décharge de M. Rose qui est seul débiteur à la Caisse de Bourbon des 20 mille livres que vous avez la bonté de lui avancer en lettres de change.

M. de Verdière est parti pour France, a payé ici ce qu'il devait à M. Rose, et a satisfait partout. Il a gagné son procès contre M. le Baron de St Mart, malgré la cabale du Général, et il a été démontré que M. Rose avait mis beaucoup de précipitation dans cette affaire en faisant payer à son ami plus qu'il ne devait réellement.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et inviolable attachement, Mon cher Ordonnateur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

¹ *Au plain* : à la côte, sur la grève. Venir au plain : s'échouer.

* * *